

Année universitaire : 2024-2025

Composante : UFR Médecine

Statut de la formation : Actualisation

Formation

Intitulé de la formation : **Posture, Equilibre, Locomotion**

Type de formation : Diplôme inter universitaire (DIU)

Date du Conseil d'UFR : Nov 2023

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU : Mars 2024

Etablissement partenaire : Marseille, Toulouse, Lille

Responsable pédagogique : **Pr Dominic PERENNOU**

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : Distanciel pour 2 séminaires (Lille et Marseille), et distanciel pour 2 séminaires (Grenoble et Toulouse).

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale	60 au total, 15 sur chaque site	60 au total, 15 sur chaque site
Formation continue		
Contrat d'apprentissage	0	0
Contrat de professionnalisation	0	0
Reprise d'études non financée	0	0

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un bon niveau de connaissances théoriques dans le domaine de la Posture de l'équilibre et de la locomotion, qui n'est pas qualifiant sur le plan professionnel ni sur le plan académique

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Les objectifs sont de fournir aux étudiants, praticiens et professionnels une synthèse moderne des concepts, modèles, outils et méthodes d'investigation relevant du champ thématique général de la posture de l'équilibre et de la locomotion chez l'homme. Il s'agira donc d'une acquisition et/ou d'un approfondissement de connaissances, tant théoriques que pratiques, concernant les activités posturo-cinétiques humaines (posture, mouvement, locomotion, équilibre), leurs dysfonctionnements naturel (vieillesse) ou pathologique, les épreuves instrumentales permettant de les quantifier et, enfin, les méthodes de réadaptation susceptibles de les corriger. Le DIU est donc destiné à apporter des connaissances fondamentales et pratiques mais ne constitue en aucun cas un diplôme d'exercice et ne valide pas une pratique clinique.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Les titulaires d'un doctorat d'état (Médecine, Pharmacie, Odontologie) ou d'Université (Sciences), Les Diplômés de Troisième Cycle des Universités (DEA, DESS, MASTER), Les Étudiants de Troisième Cycle des Universités (DES, Résidents) Les Diplômés d'État d'Exercice Médical ou Paramédical en exercice dans leur spécialité.

L'autorisation d'inscription est prononcée par les responsables pédagogiques : - Grenoble : Pr Pérennou - Marseille : Dr Borel - Lille : Prs Allart et Delval - Toulouse : Dr Gasq

E.candidat : Les candidats doivent adresser au responsable pédagogique : Un curriculum vitae détaillé décrivant les parcours et expérience professionnelles, Une lettre de motivation précisant le projet professionnel pour accord préalable avant constitution du dossier de pré-inscription.

2.2 Conditions d'admission

En Formation Initiale :

- Étudiants de troisième cycle des études de médecine.
- Étudiants ayant un Master 2 ou inscrits en thèse d'université dans le domaine des Sciences de la vie.

En Formation Continue :

- Titulaires d'un doctorat d'état de Médecine ou dentaire ou d'Université (Sciences de la vie).
- Diplômés d'état d'exercice paramédical (professionnels de santé) en exercice dans leur spécialité.

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : novembre à juin

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée :

Volume horaire de la formation : 110h

Nombre d'ECTS :

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède pas de tableau MCC, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Marseille : mécanismes fondamentaux

- Régulation centrale et contrôle multisensoriel de la posture et du mouvement (L Borel)
- Relation équilibration-cognition (L Borel)
- Référentiel postural géocentrique (système vestibulaire et posture (C Lopez)
- Référentiel postural égocentrique (systèmes proprioceptif et tactile et posture (A Kavanoudias)
- Référentiel postural allocentrique (système visuel et posture (L Borel)
- Adaptation des fonctions posturales et rééducation (L Borel)
- Acquisition et développement du contrôle postural chez l'enfant (C Assaiante)
- De la pratique clinique à la mise en place d'un protocole expérimental (M Vaugoyeau)
- Ateliers pratiques : (1) double tâches équilibration-cognition, vection circulaire, verticale subjective, visuo-dépendance), (2) proprioception et contrôle postural, (3) Idéation Motrice, (4) Représentation internes et chronométrie mentale(L Borel, A Kavanoudias, C Assaiante, M Vaugoyeau)

Toulouse : évaluation instrumentale du contrôle postural et de la locomotion

- Éléments de biomécanique utiles à l'interprétation des activités posturo-cinétiques (D Amarantini)
- Aspects neurophysiologiques et liens entre aspects biomécaniques et neurophysiologiques (D Gasq)

- Capteurs, acquisition et traitement du signal pour explorer la posture et le mouvement : cinématique et EMG (C Cormier)
- Technologie des plates-formes de force, capteurs de pression et paramètres stabilométriques (D Gasq)
- Conditions et méthodologies d'évaluation statique et dynamique, manipulation des entrées sensorielles (D Gasq)
- Aspects métrologiques de l'évaluation instrumentale du contrôle postural (D Gasq)
- Physiologie et évaluation instrumentale de la locomotion (C Cormier)
- Interprétation d'une évaluation stabilométrique et situations cliniques (D Gasq)
- Principes d'utilisation, intérêts et limites de la baropodométrie (M Janin)
- Analyse critique d'articles scientifiques concernant l'évaluation stabilométrique du contrôle postural (D Gasq)
- Ateliers pratiques : (a) évaluation du contrôle postural, (b) évaluation cinématique du mouvement et EMG dynamique, (c) évaluation et anomalies de la marche (D Gasq, C Cormier)

Grenoble : Clinique et rééducation. Evaluation et rééducation en pathologie neurologique et gériatrique

- Physiopathologie du contrôle postural et de la marche appliquée à la pathologie neurologique et Gériatrique (D Pérennou)
- Bases de l'évaluation posturale en pathologie neurologique et initiation à la métrologie (D Pérennou)
- Lateropulsion post-AVC Evaluation, interprétation, conséquences sur l'équilibre et la marche (S Dai)
- Perception de la verticale en pathologie neurologique et gériatrique (C Piscicelli)
- Posturographie en pathologie neurologique et gériatrique (A Hugues)
- Asymétrie motrice lors de la marche et du passage assis debout après AVC (S Nadeau)
- Ataxie cérébelleuse posturale (A Marquer)
- Prévention de la chute chez les personnes âgées : le rôle de l'ergothérapeute (E Bosshardt)
- Troubles de l'équilibre et de la marche chez l'enfant (V Bourg)
- Principes de rééducation des troubles de l'équilibre (D Pérennou)
- Méthodologie élémentaire de recherche clinique et principes de rédaction des mémoires (D Pérennou)

Lille : Clinique et thérapeutique.

- Troubles de la marche post AVC et traumatisme crânien : facteurs en jeu et principes de rééducation (E Allart)
- Maladie de parkinson : physiologie et aspects cliniques (A Delval & L Defebvre)
- Maladie de parkinson : données d'analyse de la marche et de la posture en clinique et recherche (A Delval)
- Maladie de parkinson : rééducation des troubles posturaux et de marche (A Blanchard)
- Sclérose en plaques : aspects cliniques, intérêts analyse posture et marche, rééducation (C Massot)
- Fragilité et chute chez le sujet âgé. Bilan et prise en charge (F Puisieux)
- Maladies neuromusculaires : aspects cliniques (C Tard)
- Maladies neuromusculaires : analyse de la marche, posture et mouvement (A Delval)

- Maladies neuromusculaires : rééducation des troubles de la posture et de la locomotion (V Tiffreau)
- *Vestibule : pathologie vestibulaire et équilibre, Orateur à définir*
- *Vestibule : rééducation vestibulaire. Orateur à définir*
- Vision, cognition visuelle et posture : aspects pathologiques (C Bonnet)
- Douleur et posture (F Viseux)
- Douleur et kinésiophobie (H Devanne)
- Atelier sur les plateaux techniques d'évaluation et de rééducation (services de Neurophysiologie et MPR)

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : pas de stage

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire : oui

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

Examen final écrit + mémoire

L'obtention du DIU de " *Posture, Equilibre, Locomotion* " requiert :

- **L'assiduité obligatoire** à l'ensemble des enseignements. Les étudiants devront émarger une liste lors de chaque demi-journée des séminaires en présentiel ou alors une liste d'appel sera générée lors des séminaires en distanciel. **Une absence à plus d'un séminaire ne permet pas de se présenter à l'examen écrit.** Une réinscription sera nécessaire pour obtenir le diplôme si la présence à l'un ou plusieurs des séminaires n'a pas été effective.
- La **moyenne à l'examen écrit** (20/40) organisé en fin d'année universitaire ;

La **moyenne à un mémoire** (10/20) de 20 à 30 pages, au format pdf (papier optionnel) noté sur 20. Le sujet du mémoire doit être validé en amont par le responsable du site universitaire. Le mémoire ne requiert pas de soutenance orale, mais un entretien avec le candidat reste possible s'il est souhaité

Le DIU sera considéré comme acquis si le candidat a obtenu la moyenne à l'examen écrit et au mémoire. Une 1^{ère} session d'examen est organisée en mai et une seconde en juillet. Les candidats sont convoqués officiellement par le responsable de site ou les services de formation continue de l'université dont il dépend ou par l'université qui organise l'épreuve écrite terminale en distanciel.

Le comité pédagogique comprend les responsables de sites qui peuvent, chacun en ce qui les concerne, être assistés d'un enseignant ayant participé au DIU sur leur site.

Absences aux examens :

III. Résultats

Article 5 : Jury

Périodes de réunion des jurys : il y a 1 session d'examen écrit en mai ainsi qu'un mémoire à rendre.

Et 1 session de rattrapage : examen écrit et rendu de mémoire si pas encore fait en juillet

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Le Diplôme Interuniversitaire Posture, Equilibre, Locomotion est délivré par le Président de l'Université où est inscrit l'étudiant, sous le sceau et au nom de cette université.

Article 7 : Redoublement

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 710€

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 1410€

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

Feuille émarginée, ou présentiel zoom